



**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE L'ALIMENTATION**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Réunion décisionnelle pour l'avancement
des attachés d'administration de l'Etat
Séance du 3 décembre 2021**

**Avancement au grade d'attaché principal d'administration
au titre de l'année 2022**

- L'inscription au tableau d'avancement ne vaut pas nomination. Les conditions de la circulaire d'orientation SG/SRH/SDCAR/2019-488 du 03/07/2019 relative aux parcours professionnels des personnels des corps de catégorie A du ministère en charge de l'agriculture doivent être respectées.

*La mise en ligne vaut officialisation des avis et publicité de la décision de
l'administration Publication par ordre alphabétique*

NOM – Prénom	Structure
VILLIETTE Philippe EPLEFPA Pamiers	VILLIETTE Philippe EPLEFPA Pamiers
TAVEAU Antoinette	EPLEFPA Saint Rémy de Provence

VILLIETTE Philippe	EPLEFPA Pamiers
ZEVACO Philippe	FAM/SG/JURIDIQUE ET COORDINATION COMMUNAUTAIRE